

Informations Officielles

Municipalité de Villars-le-Terroir



Bulletin N° 3

Décembre 2012



La Municipalité ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration vous souhaitent un Joyeux Noël et une Bonne Année 2013 !

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

NOTRE COMMUNE INTRODUIT LA TAXE AU SAC 1^{er} janvier 2013

La Loi fédérale de Protection de l'Environnement (LPE) introduite le 1^{er} novembre 1997) prévoit que "les cantons veillent à ce que les coûts de l'élimination des déchets urbains soient mis, par l'intermédiaire d'émoluments ou d'autre taxes, à la charge de ceux qui sont à l'origine de ces déchets", (principe du pollueur-payeur).

Suite à un recours au Tribunal fédéral et à un jugement de juillet 2011 et dans le but de mettre en application la législation fédérale, de nombreuses communes vaudoises, sous la houlette d'entités régionales (notamment Valorsa pour notre région), ont décidé de s'unir afin d'instaurer un concept

harmonisé régional répondant au slogan :

1 sac – 1 couleur – 1 prix – 1 région !

Ainsi, le **1er janvier 2013** entrera en vigueur le nouveau système de gestion des déchets qui introduit la taxe au sac.

A partir de cette date, **seuls les sacs officiels**, de couleur blanche, devront être utilisés pour l'évacuation des ordures ménagères.

L'instauration de la taxe au sac s'intègre dans un concept régional de financement des déchets, selon le principe du pollueur-payeur auquel ont adhéré de nombreuses communes, dont Villars-le-Terroir.

A partir de l'année prochaine, en achetant vos sacs dans les commerces locaux, vous paierez directement une partie du coût d'évacuation de vos propres déchets ménagers.

L'objectif de la taxe au sac est

également celui d'inciter les personnes à mieux trier leurs déchets.

Une **taxe forfaitaire** est introduite, en complément à la taxe au sac; elle concerne toutes les personnes domiciliées à Villars-le-Terroir, en résidence principale ou secondaire, âgées de plus de 18 ans, fixée, pour **l'année 2013 à CHF 96.—** par personne assujettie.

Les entreprises devront évacuer leurs déchets professionnels par leur propre filière ; seules des petites quantités de déchets recyclables, assimilables à celles produites par un ménage, pourront être apportées à la déchèterie dans les sacs blancs.

... Et pour d'autres informations, nous vous attendons à la déchèterie samedi 29 décembre avec

vos derniers sacs noirs !

La Municipalité

ANALYSE DE L'EAU

Le dernier rapport de l'analyse chimique de l'eau potable conclut à une eau moyennement dure, dans la limite des paramètres analysés et sans indices de souillures.

pH: 7.5
dureté totale: 23.9 (°F)
nitrate: 28 (mg NO₃/l)

Le rapport détaillé est à votre disposition au pilier public ou sur notre site internet, rubrique *pilier public*. ■

ADOS



Nous vous rappelons l'existence de "La Caza", centre ouvert à Echallens pour les jeunes de la région âgés de 12 à 18 ans. Entre autres, des activités sportives et des ateliers de cuisine y sont proposés. N'hésitez pas à consulter le site www.lacaza.ch pour de plus amples informations. ■

CHORALE SAINTE-CÉCILE



La chorale Sainte-Cécile évolue désormais sous la direction de sa nouvelle cheffe de chœur, Jaqueline Bottlang-Pittet.

Vous aimez chanter? Alors bienvenue à toutes et tous, les jeudis soirs, à la salle de rythmique du Complexe communal à 20h15. ■

90^{ème} FÊTE CANTONALE VAUDOISE DE LUTTE SUISSE

90^{ème} Fête Cantonale Vaudoise Lutte Suisse
6 & 7 Juillet 2013



En raison d'un grand nombre de lutteurs provenant de Villars-le-Terroir, nous avons le plaisir de vous annoncer que notre village a été choisi pour accueillir la 90^{ème} fête cantonale de Lutte Suisse les 6 & 7 juillet 2013.

C'est un honneur de pouvoir recevoir quelque 120 lutteurs de toute la Romandie ainsi qu'un club invité de Suisse alémanique et de leur faire ainsi découvrir notre village et notre région. Comme de coutume, le vainqueur repartira avec un taureau.

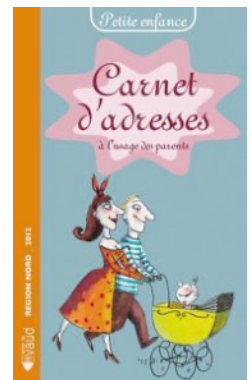
Nous avons tout mis en œuvre pour que cette fête soit belle et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y rencontrer et de vous faire découvrir ce sport national qu'est la lutte suisse.

Pour tout renseignement, bénévoles ou autre: tél. 079 585 51 75.
Anne Cardinaux ■

PETITE ENFANCE

De nombreux acteurs des secteurs public, parapublic et privé offrent des services aux familles dans le domaine de la santé, du social, de l'accueil de jour, du soutien aux parents et de l'aide financière.

Retrouvez toutes les informations utiles dans le "Carnet d'adresses à l'usage des parents", à commander par téléphone au 021 316 53 37 ou téléchargeable sur le site suivant: www.vd.ch/ca-petite-enfance. ■



VISITE À VILLARS FONTAINE



Vous rappelez-vous la visite de cet été à Villars Fontaine dans le cadre du Festival Vill'Art? Quelques photos de cette escapade sont consultables sur notre site internet sous la rubrique *reportages*.

A cette occasion, un diaporama a été réalisé, retraçant un bref historique du village. Vous pouvez vous en procurer une copie sur DVD au prix de CHF 10.- auprès de l'Administration communale. ■



VOLS – RECRUESCENCE!



La police constate une recrudescence des vols dans les véhicules et à la tire.

Prenez soin de vider et de verrouiller votre voiture. Soyez aussi attentifs à votre sac à main et ne vous laissez pas distraire dans la foule. ■

VACANCES DE L'ADMINISTRATION

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés

du 21 décembre 2012 au 4 janvier 2013
du 15 au 22 février 2013
du 22 mars au 5 avril 2013

En cas d'urgence, veuillez contacter Madame Jaqueline Bottlang-Pittet, Syndique, au 079 503 43 64 ■

DÉCHÈTERIE

La déchèterie sera

ouverte le 26 décembre 2012
fermée le 2 janvier 2013

DÉCHARGE DE MANENS

La décharge de Manens restera fermée du 10 novembre 2012 au 23 mars 2013. Les habitants de la Commune peuvent toutefois y déposer leurs déchets conformes en veillant à respecter les lieux et refermer le portail. ■

CONSEIL COMMUNAL

PROJET DE FUSION DE COMMUNES

(préavis n° 05 / 2012)

Le Conseil Communal a approuvé l'intention de la Municipalité d'entamer l'étude d'un projet de fusion avec les communes de Bettens, Bioley-Orjulaz, Echallens, Oulens-sous-Echallens, Penthéraz et Saint-Barthélemy. ■

GESTION DES DÉCHETS – TAXE AU SAC

(préavis n° 07 / 2012)

Le Conseil Communal a approuvé l'introduction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2013 ainsi que le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets. ■



BUDGET 2013

(préavis n° 09 / 2012)

Le budget 2013 a été validé par le Conseil Communal. Il présente un résultat négatif de CHF 241'940.- pour un total de CHF 3'092'740.-. ■

TAUX D'IMPOSITION 2013

Préavis n° 10 / 2012

Le Conseil communal a fixé le taux d'imposition 2013 à 69 % du taux cantonal, sans modification en regard de 2012. ■

Dates des prochaines séances, ouvertes au public:

Lundi 11 mars 2013
Lundi 17 juin 2013

20h00 – complexe communal

Suivez-nous

sur

www.villars-le-terroir.ch

VOTRE AGENDA



Traditionnel Vin Chaud et Thé à la Déchèterie

Samedi 29 décembre
de 09h00 à 13h00

Pour marquer la fin de l'année, la population est comme de coutume invitée à venir partager un thé ou un verre de vin chaud à la déchèterie. A cette occasion un sac poubelle "taxé" vous sera offert.

Venez nombreux!

Souper des Dames

Vendredi 11 janvier 2013 à 19h00
Complexe communal – salle de rythmique

Les Dames du village, ainsi que leurs amies, sont invitées au repas suivi du traditionnel loto.

Inscription auprès de :

Mme Ariane Croci-Torti : 021 881 30 54
ou Mme Magali Glauser : 021 881 50 04

Nouvel An avec le FC Villars-le-Terroir

31 décembre dès 19h00
Grande Salle de Villars-le-Terroir

CHF 70.- ou CHF 3.- par année d'âge (14 ans)
CHF 75.- après le 21 décembre!

Inscription: mail à fcvillars-le-terroir@bluewin.ch
ou tél. 079 455 19 46 (Vincent Pittet)

Versement: IBAN CH48 8043 4000 0070 8361 4
Raiffeisen Gros-de-Vaud, Echallens – >21.12.2012

Menu

Apéritif

*

Amuse-Bouche du Chef

*

Noisette de filet mignon mariné et rôti en
sauce

Gratin dauphinois

Légumes de saison

*

Assiette de fromages régionaux

*

Buffet de desserts maison

—

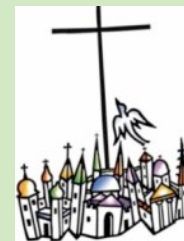
Coupe de champagne à Minuit



Célébration œcuménique

Dimanche 20 janvier 2013 à 10h00
Complexe communal

Célébration marquant la fin de
la Semaine de l'Unité des Chrétiens



Fondue de la Paroisse St-Nicolas

Dimanche 3 février 2013 à 12h00
Complexe communal

Venez nombreux partager une bonne fondue !

Inscription jusqu'au mercredi 30 janvier par :

Téléphone ou SMS au 079 517 92 56 ou par
E-mail à ["saint-nicolas@villars-le-terroir.ch"](mailto:saint-nicolas@villars-le-terroir.ch)

Adulte: 25.- (dès 15 ans)
Enfant: 1.- par année d'âge